

ADDENDUM – N°2

Référence de publication : RDC1217511-10129

Objet : Marché de construction de l'incubateur provincial, bureau coordination programmes Enabel Sud-Ubangi

Le Dossier d'Appel d'Offre est modifié/corrigé comme suit :

VOLUME 1 SECTION 1 – INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES

1. INSTRUCTIONS GENERALES

Au lieu de :

1.1 Les soumissionnaires doivent déposer des offres pour la totalité des travaux demandés dans le dossier. Aucune offre ne sera acceptée pour un lot incomplet.

1.2 Calendrier:

	DATE	HEURE *
Délai ultime pour la remise des offres	21/12/2022	11.00 Hr (Heure de Kinshasa)
Ouverture des offres	21/12/2022	11.00 Hr (Heure de Kinshasa)

Considérer ceci

1.2 Calendrier:

	DATE	HEURE *
Délai ultime pour la remise des offres	11/01/2023	11.00 Hr (Heure de Kinshasa)
Ouverture des offres	11/01/2023	15.00 Hr (Heure de Kinshasa)

12. INFORMATIONS/DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Au lieu de :

12.1.3 L'offre financière (détail estimatif et bordereau de prix) selon les modèles fournis au volume 4.

L'offre financière et le Bordereau de Prix unitaires devront être retournés paraphés et signés (version non modifiable) et une copie du fichier Excel correspondant devra être fourni. Le soumissionnaire pourra voir son offre rejetée si ces documents ne sont pas transmis conformément à ce point et aux consignes figurant dans le volume 4.

Les prix indiqués dans la section du Volume 4 sont présumés avoir été déterminés sur la base des conditions en vigueur 30 jours avant la date ultime fixée pour la soumission des offres.

Le sous-détail des prix devra être utilisé lorsque cela s'avère nécessaire à l'une des fins quelconques dans le cadre du marché, en particulier pour fournir la formule de révision des prix mentionnée à l'article 48.2 des conditions particulières. Le soumissionnaire doit justifier clairement, par un calcul mathématique, les coefficients proposés.

Considérer ceci

12.1.3 les formulaires qui figurent au volume 4;

Volume 4.3.2 — Détail estimatif ;

Volume 4.3.3 — Bordereau de prix ;

Au lieu de :

12.1.12 Aucune garantie de soumission n'est requise.

Considérer ceci

12.1.12 La garantie de soumission, en utilisant le formulaire fourni au volume 1, section 3

17. SOUMISSION DES OFFRES

Au lieu de :

En raison des restrictions de voyage et des divers aléas/impératifs en cours et/ou qui seront provoqués par la pandémie du COVID-19, le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante :

Un exemplaire original de l'offre sera introduit par voie électronique **exclusivement** à l'adresse suivante en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché : procurement.cod@enabel.be .

Les offres doivent être reçues à l'adresse mail au plus tard le **21 décembre 2022 à 11h00**. Une confirmation de la réception sera envoyée.

Le format des documents doit être le format .pdf ou un format équivalent.

L'offre complète doit être envoyée dans **un seul mail** ou via WeTransfer ou une application équivalente en indiquant en objet la référence de publication (RDC1217511-10129).

Les offres transmises sous une autre façon ou à d'autres destinataires seront écartées de la procédure.

L'ouverture des offres aura lieu à huis clos.

Le soumissionnaire recevra une réponse automatique attestant la réception de son offre dans l'adresse ci-dessus mentionnée. Au cas contraire, le soumissionnaire est obligé d'adresser un mail signalant la non réception du mail d'accusé de réception au gestionnaire du présent marché : patou.mbaya@enabel.be

Les documents originaux seront transmis lorsque les restrictions de voyage provoquées par la pandémie du COVID-19 seront levées.

Toute demande de participation ou offre doit parvenir avant la date et l'heure ultime de dépôt. Les demandes de participation ou les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.

La signature scannée du soumissionnaire ou de son mandataire est suffisant lors du dépôt des offres.

Avant la conclusion du marché, il faut la signature manuscrite ou électronique qualifiée du soumissionnaire ou de son mandataire.

Confirmation de l'offre signée en version originale « papier »

L'offre signée en version originale « papier » devra être transmise par le soumissionnaire pressenti attributaire avant l'attribution par DHL ou porteur.

Considérer ceci

17.1. L'offre complète doit être présentée sous la forme d'un original, portant clairement la mention « Original », et de 1 copie électronique sur clé USB exploitable. La clé USB doit comporter :

Un dossier avec une copie exacte scannée de l'offre originale signée

Un dossier avec documents numériques de l'offre (fichiers PDF dont le contenu peut être sélectionné et fichier Excel)

En cas de divergence, l'original prévaut. Les offres transmises sous une autre façon ou à d'autres destinataires que ceux indiqués ci-dessous seront écartées de la procédure. L'ouverture des offres aura lieu à huis clos.

17.2. L'offre technique et l'offre financière doivent être placées ensemble sous enveloppe scellée.

17.3. Toutes les offres doivent être envoyées au pouvoir adjudicateur avant la date limite spécifiée dans l'avis de marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par porteur contre reçu signé par Mme Laura JACOBS ou son représentant.

Les participants peuvent soumettre leur offre :

a) soit par la poste ou par service de messagerie, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt fait foi. L'offre doit alors être envoyée à l'adresse ci-dessous.

b) soit en main propre dans les locaux du pouvoir adjudicateur directement par le participant en personne ou par un mandataire, auquel cas l'accusé de réception fait foi. Si les offres sont remises en main propre, elles doivent être remises à l'adresse suivante :

A Madame Laura JACOBS

Agence Belge de Développement

Ambassade de Belgique, 133, Blvd du 30 Juin, C/Gombe

Kinshasa – République Démocratique du Congo

Les heures d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficacité administrative, rejeter toute candidature ou offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour des raisons échappant à son contrôle, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter ces offres risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

17.4. L'offre compris ses annexes, ainsi que tous les documents d'accompagnement doivent être envoyés sous enveloppe scellée sur laquelle doivent être inscrits uniquement :

- a) l'adresse indiquée ci-dessus
- b) Le code de référence de la présente procédure d'appel d'offre : RDC1217511_10129
- c) La mention "A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres"
- d) Le nom du soumissionnaire

21. OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES

Au lieu de :

22.2 Évaluation technique

Le comité d'évaluation doit évaluer les seules offres jugées substantiellement conformes au titre du point 22.1.

À ce stade de la procédure d'évaluation, le comité analysera la conformité technique de chaque offre et classera les offres en deux catégories : techniquement conformes et techniquement non conformes.

Considérer ceci

22.2 Évaluation technique

Le comité d'évaluation doit évaluer les seules offres jugées substantiellement conformes au titre du point 22.1.

À ce stade de la procédure d'évaluation, le comité analysera la conformité technique de chaque offre et classera les offres en deux catégories : techniquement conformes et techniquement non conformes.

Par la suite, le comité évaluera les offres conformes aux exigences techniques conformément à la grille d'évaluation technique (définissant les critères, les sous-critères et la pondération) annexée au dossier d'appel d'offres.

VOLUME 1 SECTION 5 – GRILLE D’EVALUATION

La grille de conformité administrative est inchangée.

La grille d’Evaluation est complétée avec les éléments suivants

Pour les offres conformes administrativement et techniquement, une pondération technico-financière permettra d’attribuer une note finale pour valoriser les offres présentant le meilleur rapport qualité / prix. La pondération est la suivante : 60% sur la note technique et 40% sur la note financière.

- La note technique est calculée sur base des critères suivants :

Critères	Points Max	Points attribués
Expérience similaire	20	
Le dossier technique présente en plus du tableau présent au 3.6.4 du vol1 section 4 un book des réalisations de l'entreprise (Nom projet, montant travaux réalisés, type de travaux et description succincte, surface, photos des réalisations).	5	
L'entreprise a des expériences dans la province dudit marché	5	
L'entreprise a réalisé des travaux avec usage de briques de terre comprimée	10	
Description du programme d'exécution (3.6.3.2)	40	
Compréhension du présent marché	5	
Stratégie d'organisation	5	
Méthodologie de l'entreprise sur les aspects de travail décent et valorisation de main d'œuvre locale	10	
Méthodologie de l'entreprise suivie pour renforcement de la prise en compte de critères environnementaux	10	
Origine du bois issu d'une exploitation forestière légale	10	
TOTAL	60	

Nom de l'évaluateur	
Signature de l'évaluateur	
Date	

- La note financière est calculée avec la formule suivante pour l’offre Z :

$$\frac{\text{Prix total le plus bas}}{\text{Prix total de l'offre Z}} * 40$$

Tous les autres termes et conditions du Dossier d’Appel D’Offre demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du RDC1217511-10129.